

Sujet : [INTERNET] Contribution à l'enquête publique Réserve Naturelle Nationale de la Seine Champenoise .

De : Cyril Ponsin .

Date : 11/12/2022 07:58

Pour : "pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr" <pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Je suis contre le projet de RNN en l'état qui prévoit d'interdire le lâché de gibier. Ce projet doit autoriser le lâché de gibier juvénile vacciné.

Les chasseurs adeptes des levées d'étangs font appel à des oiseaux d'élevage lâchés à l'âge de 5 à 6 semaines, ces oiseaux sont vaccinés et exempts de toutes maladies.

Ces levées d'étang protègent les migrateurs qui passent leur chemin lorsqu'ils entendent une chasse en cours ainsi ils ne répondent pas aux appels des appelants posés par les chasseurs à la hutte.

Pouvez vous intégrer dans le projet de RNN l'autorisation de lâché du gibier juvénile vacciné (canards, faisan), ainsi que l'agrainage permettant de maintenir la population sur zone. ?

Merci d'intégrer ces remarques à l'enquête publique

Cordialement

Cyril PONSIN